

**Assemblée Générale statutaire 2006
de l'AAIHP
tenue le 05 février 2007**

PRESENTS

Conseil Administration

Emmanuel CHARTIER KASTLER – Clément BOUCCARA – Michel ARSAC — Jean Nicolas VIDART – Jean VALTY – Jean François MOREAU – Morgan ROUPRET – Catherine DIARD – Claude HAMONET – Philippe BRUN

Autres

Ivan LAPREVOTTE - Jean Marc STERKERS - Michel PERROTIN – Maryse HUBERT - Jean Pierre BRUNET – Jacques BASTIEN– Rémy BROSSEL – André LABE - Daniel FRANCOIS - Jean-Claude LE PARCO

EXCUSES

Claude François DEGOS - Philippe GROSS – Alain HAERTIG - Sylvie Athéna ROUER SAPORTA – Pierre DESBIEZ – Louis AUQUIER – Sébastien BELEY – Bertrand NAVEAU – Richard VILLET

REPRESENTES

Antoine CASTEL

ABSENTS

Emmanuel LANSAC - François ISELIN - Nathalie COSTEDOAT – Imad ABI NASR - Alain VALVERDE - Daniel CHRISTOL - Christophe ALMERAS – Philippe DENORMANDIE - Jean LOYGUE

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- . *RAPPORT MORAL DU PRESIDENT* : Emmanuel **CHARTIER-KASTLER**
- . *RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL* : Claude **HAMONET**
- . *RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER* : Philippe **BRUN**
- . *QUESTIONS DIVERSES* (à faire inscrire en début de séance auprès du Secrétaire général)
- . *DEPOUILLEMENT ET PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION*

I – Rapport du Président - Emmanuel CHARTIER-KASTLER

Le président déclare l'Assemblée Générale ouverte à 18 h30

Après appel aux questions diverses, le rapport moral du Président est prononcé

L'AAIHP a atteint actuellement une vitesse de croisière et le dynamisme de son bureau, sous la houlette de Claude Hamonet, a permis l'organisation du colloque qui s'est tenu en décembre 2006 au Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris sur le métier de Médecin .

Au moment où la mission compétences dirigée par Yves Matillon travaille à l'analyse fine des compétences requises pour l'exercice professionnel en commençant par les chirurgiens, il était important que l'AAIHP prenne part au débat et puisse produire des actes pérennes de colloque.

L'AAIHP devra poursuivre ses activités dont le socle minimal est la production de notre société d'éditions qui a réussi en 2006 la prouesse de dégager du bénéfice, ce dont notre trésorier vous dira un mot. Produire le journal et l'annuaire (rénové dans ses différentes formes d'édition) est la condition sine qua non pour arriver à souder les collègues autour des idées qui ont toujours été les nôtres, d'excellence, de compagnonnage mais aussi de renouveau de la profession. L'évolution de l'exercice médical est aujourd'hui à un virage que l'AAIHP ne peut nier. Nous devons prendre part au débat, sans renier nos fondements mais en acceptant d'initier des débats participants à la défense de l'excellence du soin justement reconnue à sa valeur.

L'aide aux familles est distribuée dans la plus grande discrétion par l'AAIHP et quelques nouveaux dossiers ont été ouverts. Si je m'en réjouis pour la confirmation de notre esprit de corps et de solidarité qu'ils représentent, ils sont toujours l'expression visible d'une souffrance familiale et de difficultés individuelles dont l'AAIHP peut s'honorer de participer à sa mesure, au soutien financier.

Le secrétariat et l'équipe active de nos salariés doivent ici être officiellement remerciés pour leur énergie, seule garante de nos actions associatives. Je regrette que nous n'ayons pas mis en route le renouvellement du parc informatique malgré des soucis techniques constants inhérents aux petites structures. Sur proposition du trésorier, il sera nécessaire de procéder à ces changements en 2007.

Les candidats au CA sont encore trop peu nombreux et je plaide pour un appel fort de nous tous à de nouvelles candidatures, notamment parmi les plus jeunes pour participer au fonctionnement de la structure.

Les objectifs 2006 étaient de confirmer notre installation dans nos nouveaux locaux et le contrat nous liant à l'AGEPS est désormais signé dans d'excellentes conditions pour l'AAIHP et les syndicats hébergés avec nous dans le bâtiment. Ils étaient aussi de renforcer notre base de données et de relancer des activités de colloque : mission accomplie. Notre représentation auprès de l'AP-HP devra être connue et 2007 sera sûrement l'occasion de rencontrer notre nouveau Directeur Général pour lui rappeler nos objectifs et notre volonté de travail commun à sa demande.

Enfin la recherche est largement soutenue et je ne peux pas ne pas profiter de cette AG pour remercier notre collègue Valty de son travail remarquable de justesse et de coordination pour l'attribution de notre bourse annuelle au succès grandissant.

Je ne peux pas conclure ce rapport moral dont de nombreux détails seront repris par notre Secrétaire général sans vous adresser une réflexion sur la place actuelle des internes dans le système hospitalier et leur statut. Le choc des générations mis à part, la confirmation de la transformation de l'internat en un vulgaire troisième cycle dont la simple valeur ajoutée est

d'aboutir in fine à la délivrance du diplôme de spécialiste (la médecine générale incluse) est consternant. Si exception est faite des spécialités très techniques comme la réanimation ou la chirurgie qui font appel à un compagnonnage naturel et recherché, respectant la connaissance de l'aîné, le glissement vers le statut d'étudiant, appliquant de plus la réglementation du temps de travail européenne, a entraîné une altération certaine et une distance entre le SIHP et l'AAIHP. L'absence de candidats internes à nos élections en est le symbole visible ; le projet de réforme des statuts que nous avons déposé et que nous révisons encore à la demande du Conseil d'Etat prévoyait cette situation et nous conforte dans nos choix.

Souhaitons que nos responsables prennent rapidement conscience de cette situation où sans caricature aucune, il pourrait être symboliquement remarqué que les disciplines cliniques vraies sortiront vers le haut spontanément par goût du soin et de l'excellence nécessaire à sa pratique et que les disciplines « moins cliniques » risquent de tirer l'ensemble vers une ligne basse peu favorable. Le futur débat qui ne manquera pas de venir sur la liberté d'installation ou la rémunération liée à la qualité de formation ne pourra plus s'appuyer sur l'internat mais sur une qualification supérieure (le clinicat ?)

Je vous remercie et cède la parole à notre Secrétaire général

II - Rapport d'activité du Secrétaire général - Claude Hamonet.

1-L'année 2006 a été principalement marquée par la préparation et la réalisation du colloque "*Quels métiers pour les médecins ?*" qui s'est déroulé le 16 décembre au Conservatoire National de Arts et Métiers à Paris. Le lieu a été choisi en raison de liens avec le CNAM qui remontent à la commémoration du bicentenaire de l'Internat des Hôpitaux de Paris avec l'accueil dans les locaux du CNAM, d'une exposition à Paris qui a été aussi déplacée à Lyon. Cette organisation a également été possible avec l'aide du Professeur Jean de Kervasdoué du CNAM qui nous a facilité les contacts et accueilli dans cette institution universitaire exceptionnelle issue de la Révolution française, consacrée à la formation aux métiers et à l'intégration sociale par la compétence et le compagnonnage.

- **Objectifs** : Réfléchir et faire réfléchir sur les évolutions actuelles et à prévoir des modalités de pratique et de la place des médecins dans le système de santé.
- **La préparation** : Elle s'est faite sur deux années avec la constitution progressive d'un programme abordant aussi bien les questions de démographie médicale que de formation, de réglementation, de responsabilités professionnelles, de délégations de tâches, d'europanisation. Des liens ont été tissés avec le Ministère de la santé, le Conseil National de l'Ordre, l'Académie de médecine, les doyens, Les universitaires de la santé publique, les réformateurs en charge d'un projet et les étudiants. Du côté des usagers, nous n'avons rencontré aucun répondant.

Plusieurs séances du Conseil d'Administration très productives y ont été consacrées et je dois remercier ceux qui ont donné du temps, des idées et ont su utiliser leurs relations personnelles pour construire le projet.

Le Conservatoire National des Arts et Métiers et tout particulièrement le Professeur Jean de Kervasdoué nous ont fortement soutenus et accueillis le 16 décembre 2006.

La Société Thuasne a financé une très grande partie des frais engagés dans cette opération.

La veille du colloque un dîner a rassemblé plusieurs intervenants et des membres du Conseil d'Administration au Cercle Interallié, dans un salon privé. Il a été l'occasion de discussions inter-générationnelles d'internes et a contribué à donner le ton du colloque.

Le colloque a eu lieu dans l'amphithéâtre Paul Painlevé au CNAM Près de 200 personnes se sont pré-inscrites sur le site AHP. Près de 300, très diversifiées, ont

participé. Il n'y avait pas assez d'étudiants, surtout pas assez d'anciens collègues. Il est dur de mobiliser les collègues !

Le colloque a été divisé en quatre sessions : "*Médecin : un métier en évolution. De la formation aux pratiques.*" "*Exercice médical en période de pénurie*". "*Démographie et spécialités médicales*". "*Les métiers de médecin*".

Les interventions dans leur ensemble ont été d'un excellent niveau et certaines vraiment remarquables et je remercie, au nom de l'AAIHP, les intervenants. Le public a participé par ses questions et surtout par son écoute attentive. Les échos que nous avons reçus vont dans le sens de la satisfaction et de l'intérêt. Le sujet était vaste, pas facile à cerner mais nous considérons que c'est un début et que d'autres colloques doivent être montés sur le même thème. La diffusion sera assurée sur le site de l'AAIHP. L'expérience est à renouveler.

2- L'aide aux familles.

Le Conseil d'Administration a adopté le 18 septembre un nouveau barème d'attribution de l'aide par l'AAIHP, de 1500 euros par an, sur proposition de Philippe Brun.

100% si le revenu annuel imposable est inférieur à 25 000 euros.

75% si le revenu annuel est compris entre 25 000 et 50 000 euros.

50% si le revenu annuel est compris entre 50 000 et 60 000 euros.

25% si le revenu annuel est supérieur à 60 000 euros.

3-Le prix AIHP/Servier 2006.

31 dossiers ont été déposés et examinés par le jury. Trois dossiers ont été sélectionnés et sont présentés par Jean Valty chargé de l'étude des candidatures et de l'organisation des jurys. Après discussion, le Conseil d'Administration a retenu à l'unanimité celui de Mademoiselle **Cécile Taflin** (promotion 2003) avec le projet de recherche suivant : "*Cellule T régulatrices (Tregs) et granulomatoses : Apport de la numération sanguine des Tregs dans l'orientation diagnostique de la sarcoïdose. Etude du rôle des Tregs et des Th 17 dans les granulomatoses*". Le prix sera remis à l'issue de l'Assemblée Générale de l'AAIHP, à l'occasion du cocktail annuel de l'AAIHP. Nous estimons qu'à côté d'un prix de recherche clinique sur la biologie, un prix encourageant le développement de la pratique de l'examen clinique et de l'écoute du patient serait le bienvenu.

4-Le site de l'AAIHP connaît un grand succès. C'est un moyen de nous faire connaître et un lien avec les collègues, notamment avec ceux qui sont en province ou à l'étranger.

5-Le journal continue son développement en améliorant sa qualité. Le développement des entretiens connaît un succès et est une façon vivante et documentée de faire connaître le rôle des AAIHP et de s'introduire dans les faits de santé importants qui contribuent à l'évolution de notre société.

6- L'annuaire poursuit sa carrière. Il se simplifie et se diversifie avec le "petit AIHP" à visée professionnelle pour un meilleur exercice du métier de médecin entre collègues.

7-Les adhérents sont stables en nombre : 1907 contre 1619, l'an dernier à la même époque.

8-Les locaux sont opérationnels et la salle de réunion peut être utilisée sur réservation. La création d'un centre documentaire, mémoire de l'internat au besoin en virtuel serait une initiative intéressante. De même la possibilité d'éditer des ouvrages de collègues par la société d'édition du journal et de l'annuaire serait une action culturelle et scientifique utile au service de la francophonie.

Décédés 2006

Michel ABASTADO 1957
Jacques BATAILLE 1969
Daniel BEN SOUSSAN 1970
Jean BERNARD 1930
Louis BERTAGNA 1946 (concours de liquidation 1945)
Robert BIJOUX 1944 (concours spécial pour prisonniers)
Jean BLAMOUTIER 1952
Jean BOEFFARD 1946 (concours de liquidation 1945)
Philippe BOUCHARD 1960
Claude BUISSON 1967
Charles Alfred CACHIN 1932
Jacques CHABOT 1948
Caroline CHARBONNIER 1989
François CHAVELET 1946 (concours normal 1945)
Jean Paul CHEVREL 1961
Mario Jean CIRILLI 1944 (concours spécial pour prisonniers)
Jean Michel COTILLON 1938
Serge COTTIN 1956
Jean CROSNIER 1947 (candidats rapatriés d'Indochine)
Olivier DAYAN 1990
Jacques DELOBEL 1962
Gaston DELOUCHE 1939
Louis Noël DESFOSSÉS 1938
Michel DESIGNOLLE 1955
François DESSERTENNE 1944
Denis ESCANDE 1981
Roger d'ESCRIVAN 1932
Claude FONTAINE 1946 (concours normal 1945)
Arnaud de LASSENCE 1986
Jean Paul LE BOURGEOIS 1967
Pierre Maurice Henri LEBRUN 1951
Jacques LECOEUR 1938
Bernard LEVEQUE 1947
Philippe de LIEGE 1977
François LIOT 1952
Bernard Lucien MALHERBE 1956
Serge Henri MARIE ANNE 1972
Alexandre MASCHAS 1947
Henri MASMONTEIL 1944 (concours spécial pour prisonniers)
Philippe MASSOT 1955
Marc MAYNIE 1976
Gabriel MAZARS 1944
Sylvain MENEGAUX 1956
Philippe MONOD BROCA 1944
Yves MORIN 1967
Patrick NSENDA 1996
Pierre PALEY 1942
Jean Jacques PERRAGUIN 1953
Jacques PINEL 1946 (concours normal 1945)
Antoine PUISSANT 1955
Michel RATHERY 1944
Félix REYES 1964
Jean REYNAUD 1940 concours 1938
Bernard ROBIN 1960
Marcel ROUZAUD 1937
Olivier SABOURAUD 1947
Jacques SCLAFER 1942
Christian SORS 1944
Serge TERDJMAN 1975

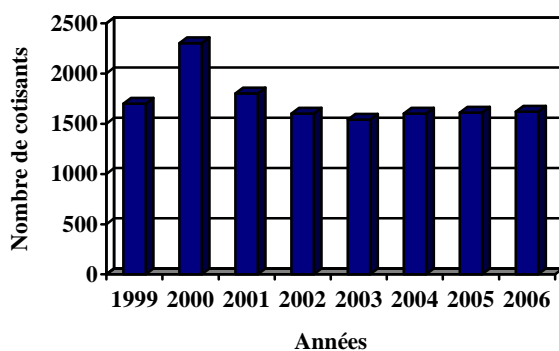
Eugène Marie GUIMEZANES 1942
Bernard HACKER 1936
Pierre HALBRON 1931
Pierre HALPHEN 1948
Daniel HILLION 1973
Jean Michel KIRSCH 1974
René KUSS 1938
Jean LABAYLE 1940 concours 1938
René Henri LAINEE 1955

Rémy TOULOUSE 1938
Jacques TUPIN 1953
Charles VERRIEZ 1939
Joseph VINCENS 1944 (concours spécial pour
prisonniers)
Bernard Louis VINCENT 1952
Jean WALIGORA 1959
Robert WALLICH DIT WALLIS 1924
Laurence WATTINCOURT 1993

III - Rapport des comptes de l'AAIHP 2006 - Philippe BRUN - Trésorier

La situation financière de notre association est cette année en déficit de 6 907 € contre un excédent de 4 390 € en 2005 et un déficit de 4 053 € en 2004. Ce résultat négatif inclus 3 773 € de provision pour amortissement de matériel de bureau et informatique, qui n'a entraîné aucun flux financier.

Le nombre de cotisants à l'AAIHP est indiqué dans le diagramme suivant :



Après un pic en 2000, correspondant au lancement du nouvel annuaire et de la nouvelle forme de notre revue, le nombre de cotisants a diminué, pour se stabiliser autour de 1 600. Il existe une réserve importante qui est difficile à remobiliser.

Il faut continuer à éditer plus régulièrement notre revue, à rendre son contenu encore plus attractif, à mettre à jour notre fichier en particulier celui des adresses e-mail de façon à augmenter le ciblage de notre site internet. L'édition de l'annuaire de poche est un plus qui devrait nous aider à nous rapprocher de l'objectif des 2 000 cotisants.

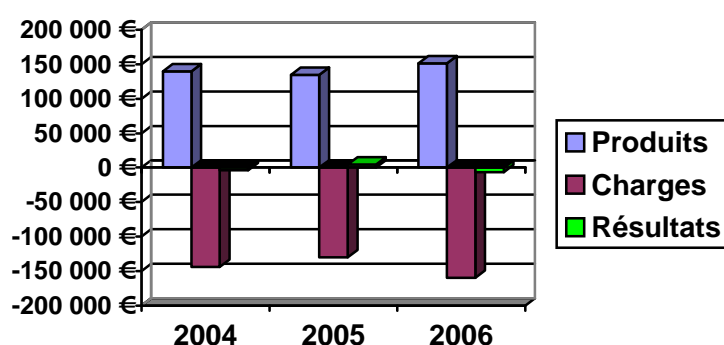
L'augmentation des dépenses est en partie due à l'organisation du colloque et à l'augmentation de l'aide aux familles. Le relatif échec des relances de cotisations sous format électronique, nous a obligé à utiliser le courrier standard entraînant une augmentation des frais d'imprimerie et postaux.

Notre compte de placement s'élève à 707 093 € avec une plus value potentielle de 60 684 €. La chute du marché obligataire a donné cette année des rendements relativement médiocres et une diversification d'une partie de notre portefeuille dans des placements à faibles risques a été entreprise.

Les comptes de la SARL "Edition de l'AIHP" sont bénéficiaires cette année, après une année 2005 aussi bénéficiaire. Des efforts de gestion des coûts ont été entrepris avec succès, il convient de les poursuivre.

1. Association Amicale des Anciens Internes des Hôpitaux de Paris

Compte de Résultat Association



Les comptes de l'exercice 2006 sont déficitaires de 6 907 € en 2006 contre un excédent de 4 390 € en 2005 et un déficit de 4 053 € en 2004.

Le montant des produits est en augmentation (151 389 € vs 134 372 €). Cette augmentation est due à la subvention exceptionnelle de 15 000 € que nous avons eu pour l'organisation du colloque. Hormis cette subvention le montant des produits est resté globalement constant par rapport à 2005 (136 389 € vs 134 372 €), comme le nombre de cotisants.

A noter que les produits sont constitués des cotisations et du don des laboratoires Servier pour 25 700 €. Le nombre de cotisants étant stabilisé autour de 1600 par an, notre équilibre financier dépend donc de ce don. Ceci est effectif depuis de nombreuses années et devrait continuer. Néanmoins cette situation de dépendance est un risque. Pour diminuer ce risque il faut augmenter notre nombre de cotisants. Un objectif de 2 000 cotisants compenserait totalement le don des laboratoires Servier.

Les charges d'exploitation sont aussi en augmentation par rapport à 2005 (159 606 € vs 129 998 €). Ceci est dû à plusieurs postes :

- Une provision de 3 733 € pour amortir l'acquisition de matériel de bureau et du matériel informatique. Ceci n'a entraîné aucun flux financier.
- Les frais du colloque, événement exceptionnel, (10 219 €)
- L'augmentation des dépenses d'imprimeur et de mailing (8 862 €), en partie due à l'organisation du colloque.
- L'augmentation des frais postaux (5 173 €) liée aux mauvais résultats des relances des cotisants par mails.
- La maintenance informatique (2 334 €).

Comme chaque année la bourse de recherche Servier (12 000 €) a été attribuée et l'aide aux familles est en augmentation (6 970 € vs 3 049 €). Nous avons en effet eu cette année deux nouvelles demandes.

A noter, que cette année nous n'avons pas organisé de dîner, d'où une diminution du poste réception de 4 211 €.

La trésorerie au 31 décembre 2006 avait un solde positif de 9 150 €. Pour mémoire l'association reste devoir 122 000 € à la SARL Société de l'Internat, au titre d'un emprunt pour l'organisation du bicentenaire de l'Internat des hôpitaux de Paris en 2002.

Les comptes de l'association sont approuvés à l'unanimité

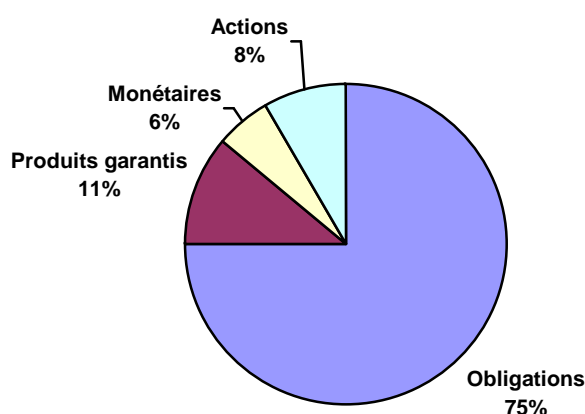
Le trésorier Philippe BRUN est établi signataire sur le compte que l'Association possède à la banque postale : compte CCP n° 0019352R020

2. SARL Société de l'Internat

Nous vous rappelons que nous avons, en juillet 2004, regroupé tous nos comptes à la BNP et que nous avons placé les liquidités de Société de l'Internat, dans des placements sécurisés, adaptés aux associations majoritairement en obligations.

Notre compte de placement s'élève à 707 093 € avec une plus value potentielle de 60 684 € soit une progression de 8 % depuis sa création. Cette mauvaise progression s'explique par la mauvaise performance du marché obligataire liée à la hausse des taux, surtout la dernière année. Cette tendance ne devant pas s'inverser en 2007, nous vous proposons de réduire la quote part obligataire au bénéfice des fonds garantis et des actions.

Répartition des placements de la Société Immobilière en 2006

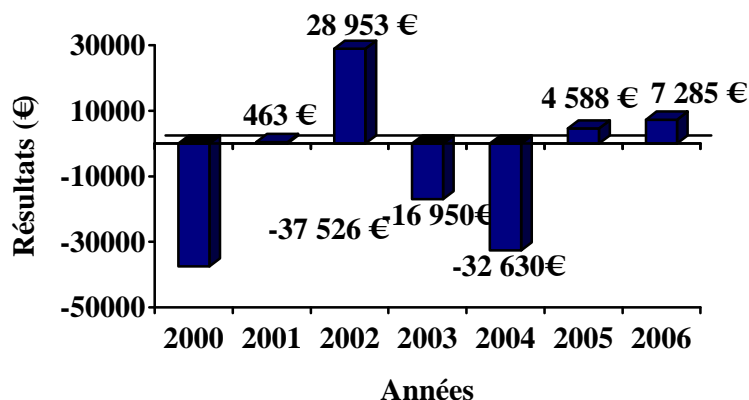


A noter une créance de 122 000 € correspondant à l'emprunt consenti à l'association AAIHP pour l'organisation du bicentenaire.

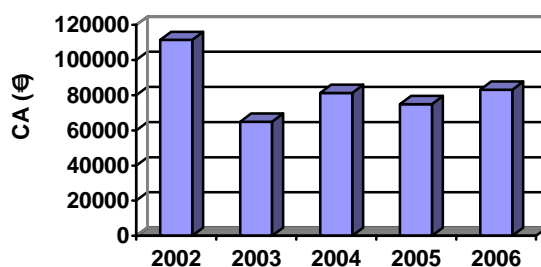
1. SARL Editions AAIHP

Le diagramme suivant indique les résultats des comptes d'exploitation depuis la création de la société. Cette année celui-ci est, pour la deuxième année consécutive, bénéficiaire de 7 285 €

Compte d'Exploitation SARL Edition AAIP



Chiffre d'Affaires



Par rapport à 2005, le chiffre d'affaires est en augmentation de 11 % (82 997 € vs 74 918 €). La part des abonnements est restée stable liée à la stabilité du nombre de cotisants (37 760 €). Par contre les rentrées publicitaires ont augmenté de 23% (45 237 € vs 36 913 €). La régularité de la parution du journal explique cette bonne évolution. L'objectif d'augmentation de 15% des rentrées publicitaires que nous nous étions fixé l'année dernière est donc atteint.

Charges d'Exploitation



Les charges d'exploitation ont augmenté (75 711 €vs 69 514 €). Le poste salaire et charges sociales est resté stable. Il nous reste à payer le retard de cotisation de retraite pour 2001 et 2002 soit environ 5 000 €

Les charges d'impression ont légèrement augmenté (5 469 €vs 4 146 €), les frais postaux plus sensiblement (11 529 €vs 5 922 €).

Il faudra aussi prévoir des investissements de matériel informatique pour environ 3 000 €

La trésorerie au 31 décembre 2004 avait un solde positif de 200 €

A noter aussi une dette de la SARL vis à vis de l'Association "AAIHP" de 38 000 €qui correspond à l'emprunt consenti par cette dernière lors de la création de la SARL.

IV - Dépouillement et proclamation des résultats des élections au Conseil d'Administration .

SORTANTS

Bertrand NAVEAU
Jean VALTY
Emmanuel LANSAC
Antoine CASTEL
Philippe BRUN
Clément BOUCCARA
Philippe GROSS

Les deux internes
Morgan ROUPRET
Imad ABI NASR

CANDIDATS POUR LES POSTES AIHP : 7 POSTES A POURVOIR

BRUN Philippe - *promotion 1981 - Pédiatrie*
BOUCCARA Clément - *promotion 1967 - Chirurgie Orthopédique*
GROSS Philippe - *promotion 1967 - Chirurgie Générale*
ROUPRET Morgan - *promotion 1999 - Chirurgie Urologique*
CASTEL Antoine - *promotion 1958 - Gastro- Entérologie Hépatologie*
FONTANEL Jean-Pierre - *promotion 1965 - ORL*
DANIEL François - *promotion 1961 - Dermatologie Vénérologie*
VALTY Jean - *promotion 1955 - Cardiologie*

CANDIDATS POUR LES POSTES IHP : 2 POSTES A POURVOIR

Pas de candidature

VOTES

336 votants

Philippe GROSS	199
François DANIEL	241
Clément BOUCCARA	251
Antoine CASTEL	251
Morgan ROUPRET	260
Jean-Pierre FONTANEL	267
Jean VALTY	278
Philippe BRUN	282
Bulletins nuls	9

N'est pas réélu : Dr Philippe GROSS

Le Président

Le Secrétaire général

Le Trésorier